

P
ERMANENCE

D'A
CCES

Aux S
OINS

De S
ANTE

BILAN D'ACTIVITE
Année 2020

Réalisé par :

FERRENBACH Catherine – Médecin coordonnateur

QUERUEL Sonia – Assistante sociale

LECOFFRE Marie – Infirmière

SOMMAIRE

I - <u>Données générales et profil du public</u>.....	Page 3
1 - Données générales.....	Page 3
1.1 Population accueillie	
1.2 Profil du public accueilli	
1.2.1 Sexe et tranche d'âge	
1.2.2 Situation familiale	
1.2.3 Lieu de naissance	
1.2.4 Ressources	
1.2.5 Mode d'hébergement	
1.2.6 Secteurs géographiques	
1.3 Orientation des usagers	
2- Situation au regard de la couverture sociale.....	Page 9
2.1 Couverture de base	
2.2 Couverture complémentaire	
II - <u>Prises en charge au sein de la PASS</u>.....	Page 9
1 - Activités de soins.....	Page 9
1.1. Activité paramédicale IDE	
1.1.1. File active/consultations	
1.1.2. Motifs de recours	
1.1.3. Méthodes d'intervention	
1.1.4. Actes infirmiers	
1.1.5. Orientations du patient	
1.2. Activité médicale Médecin	
2- Activité sociale.....	Page 13
2.1. Activité de l'assistante de service social	
2.1.1. File active/interventions	
2.1.2. Profil du public	
2.1.3. Motifs de sollicitation et évaluation	
2.1.4. Mode d'actions	
2.1.5. Relais et orientations	
III - <u>Projets/actions 2020</u>.....	Page 20
IV – <u>Projets/objectifs 2021</u>.....	Page 21
V – <u>Conclusion</u>.....	Page 22

Annexes

1- Bilan financier 2020

I - Données générales et profil du public

1 - Données générales

La PASS de Vire est ouverte depuis octobre 2013.

L'équipe est composée d'un médecin, d'une assistante sociale et d'une infirmière.

Les permanences sont prévues le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Des RDV sont possibles en dehors de ces horaires.

La PASS est joignable par téléphone au 02/31/67/47/43 (répondeur téléphonique en dehors des permanences) et par mail : pass@ch-vire.fr

1.1. Population accueillie

Pour l'année 2020, la file active de la PASS de Vire est de 59 personnes suivies dont 51 nouvelles.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la file active a un peu diminué sur l'année 2020 par rapport à 2019.

En effet, lors du 1er confinement, l'infirmière de la PASS a dû être réquisitionnée pour intervenir dans les services de soins du Centre Hospitalier. L'assistante sociale a également dû intervenir davantage auprès des services de soins afin de contribuer à la fluidité des hospitalisations tout en étant en télétravail partiel.

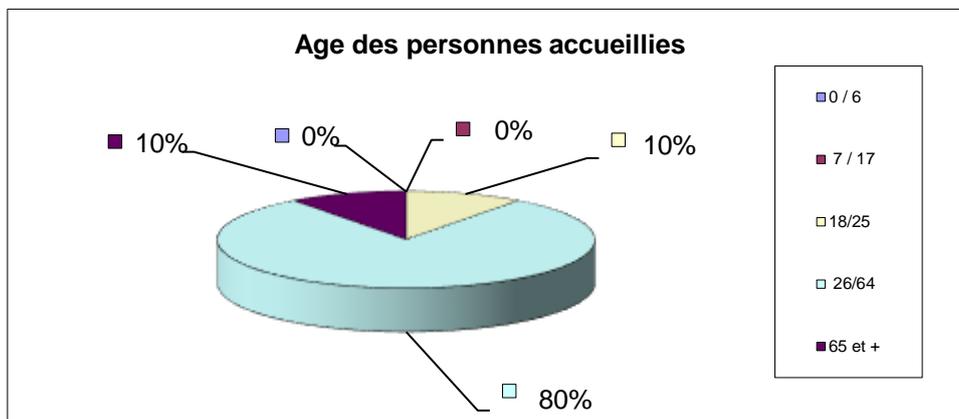
Nous continuons de constater une évolution dans le profil des personnes accueillies probablement en lien avec le travail mené auprès des partenaires extérieurs.

1.2. Profil du public accueilli

1.2.1. Sexe et tranche d'âge



La PASS a accueilli en 2020 autant d'hommes que de femmes, une quasi-égalité qu'il n'y avait pas eu ni en 2018 ni en 2019.



La majorité des personnes accompagnées à la PASS a entre 26 et 64 ans.

Nous avons également reçu des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que des jeunes ayant entre 18 et 25 ans mais, contrairement à l'année précédente, aucun mineur.

Dans l'ensemble, la tranche d'âge reste relativement diversifiée.

1.2.2. Situation familiale

Contrairement à 2019, nous avons accueilli quasiment autant de personnes seules que de couples (30 personnes seules contre 27 en couple).

Globalement, on constate également une légère augmentation des enfants à charge. Cependant, nous n'avons suivi aucun mineur cette année.

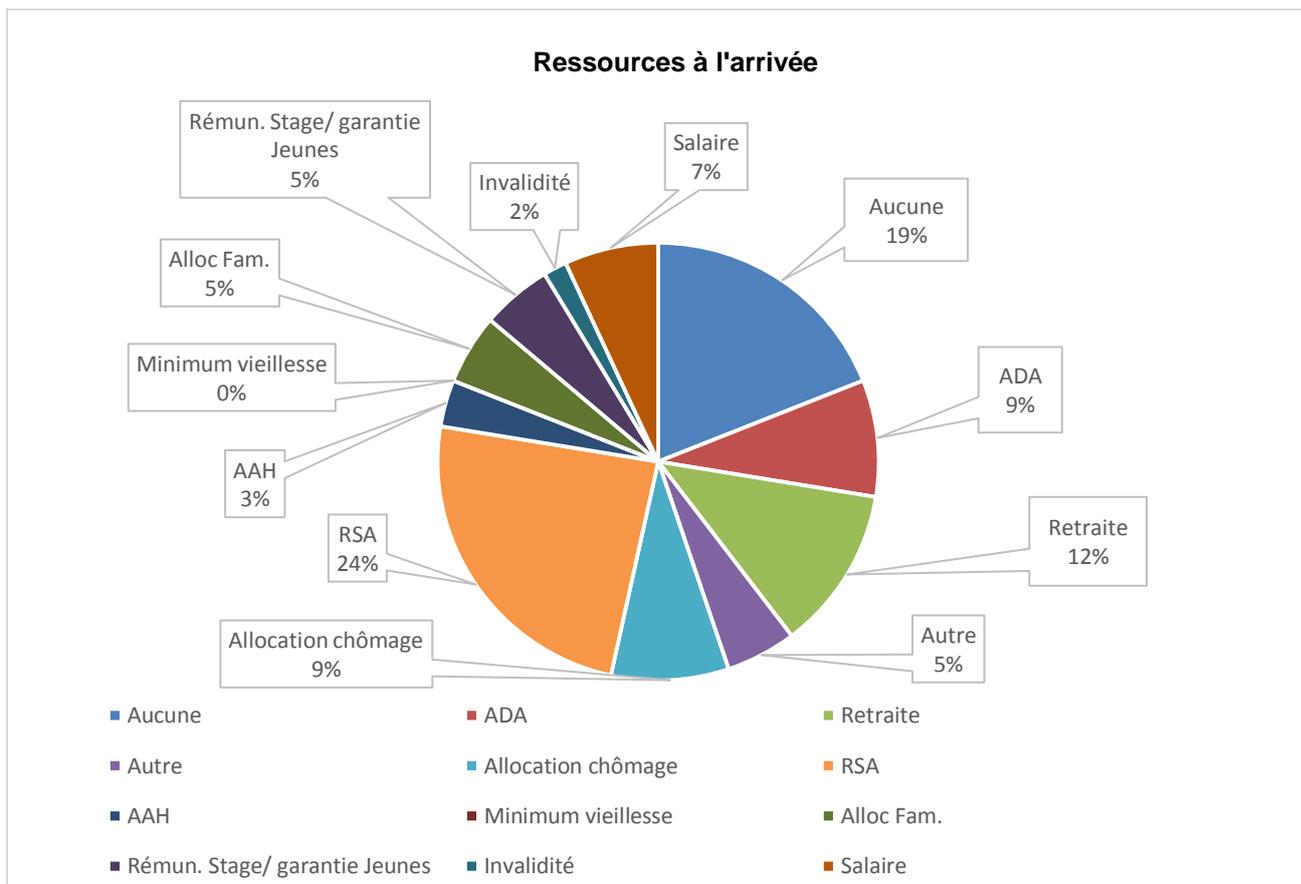
1.2.3 Lieu de naissance

Comme en 2019, la quasi-totalité des usagers est née en France Métropolitaine (43 en France et 0 dans les DOM-TOM).

16 personnes sont nées à l'étranger ce qui représente de nouveau une légère augmentation avec une plus grande diversité quant aux Pays d'origine (3 Afrique du Nord, 3 Afrique de l'Ouest, 4 Proche-Orient, 3 Moyen-Orient, 1 Extrême Orient, 1 UE, 1 Europe hors UE).

L'évolution du partenariat mis en place avec le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) et l'HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) explique ces constats. En effet, la PASS accueille désormais une nouvelle population de demandeurs d'asile.

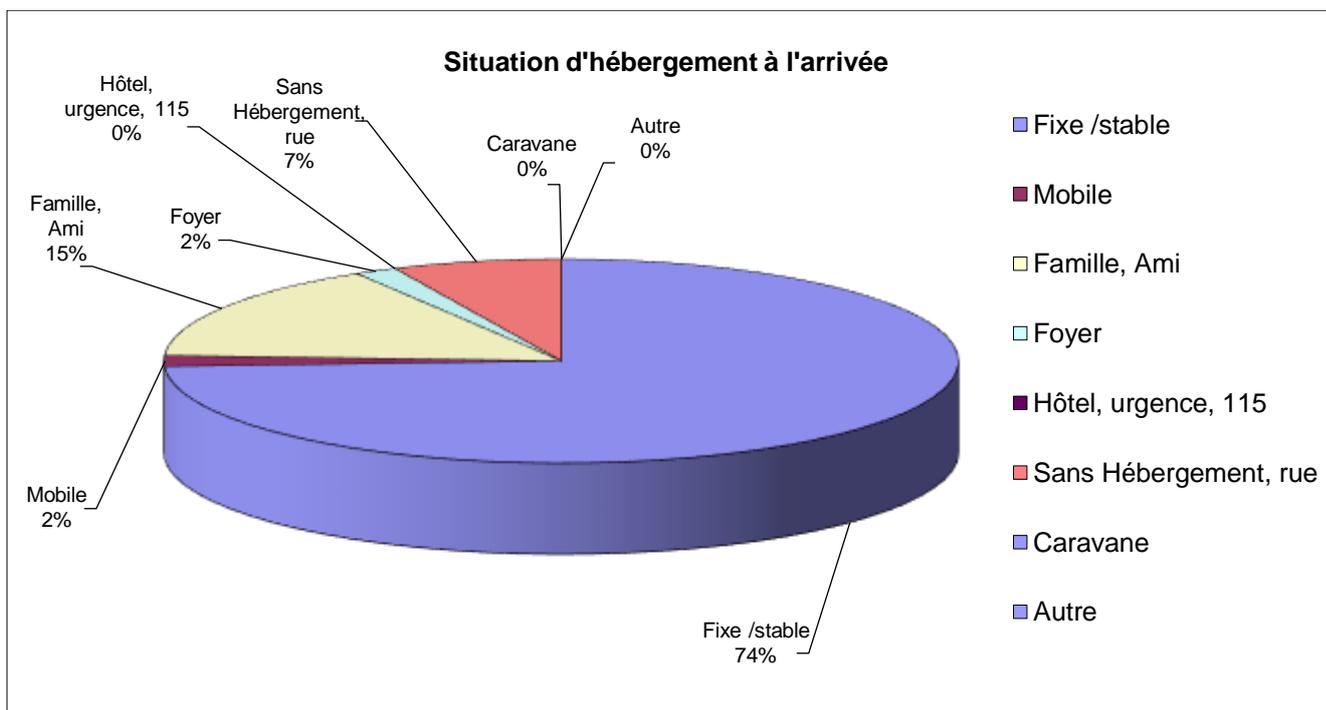
1.2.4 Ressources



24% des personnes reçues bénéficient du RSA lors de leur 1^{er} accueil à la PASS, ce qui représente une des parts les plus importante du public. Suivent ensuite les personnes n'ayant aucune ressource 19% puis les personnes percevant une retraite 12%.

Toujours en lien avec la diversification des tranches d'âge, nous observons également une diversification quant aux types de ressources perçues.

1.2.5 Mode d'hébergement



La quasi-totalité de notre file active bénéficie d'un hébergement stable.

15 % personnes sont hébergées auprès de leur famille ou amis et quelques-unes sont sans hébergement.

Les personnes sans hébergement stable représentent toujours une part de notre file active.

A ce jour, aucune structure collective n'est présente sur le secteur.

Du fait notamment du contexte sanitaire, le local initialement prévu par le CCAS ne peut plus être mis à disposition des personnes sans domicile. Néanmoins, des nuitées d'hôtels peuvent être de nouveau attribuées par le 115 mais ce qui correspond à peu de place sur le secteur et bien souvent, les personnes ne souhaitent pas quitter leur secteur, l'endroit où elles ont leurs habitudes, leurs repères...

1.2.6 Secteurs géographiques



PASS de VIRE :

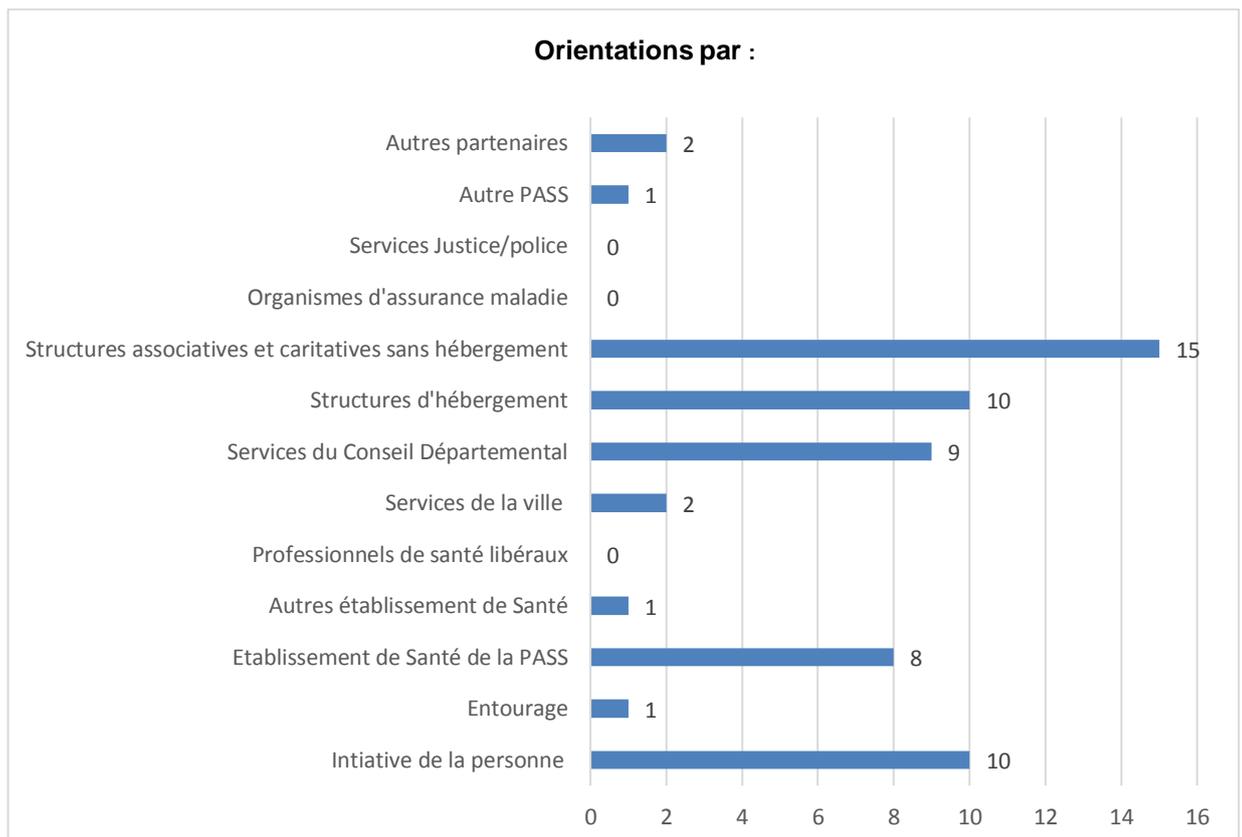
Ci-dessous le territoire couvert par la PASS de Vire :

- Communes de Valdallière : Bernières Le Patry, Burcy, Chenedollé, Le Désert, Estry, Montchamp, Pierres, Presles, La Rocque, Rully, Saint Charles De Percy, Le Theil Bocage, Vassy, Viessoix
- Communes de Souleuvre En Bocage : Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-Les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis-Maisoncelles, Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Des-Besaces, Saint-Martin-Don, Saint-Ouen-Des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine, Le Tourneur
- Communes de Noues De Sienne : Saint-Sever-Calvados, Champ-Du-Boult, Le Gast, Courson, Fontenermont, Mesnil-Clinchamps, Le Mesnil-Caussois, Le Mesnil-Benoist, Saint-Manvieu-Bocage, Sept-Frères
- Communes de Vire Normandie : Coulonces, Maisoncelles-La-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont, Trutteemer-Le-Grand, Trutteemer-Le-Petit, Vaudry, Vire
- Communes de Condé En Normandie : La Chapelle-Engerbold, Condé-Sur-Noireau, Lénault, Proussy, Saint-Germain-Du-Crioult, Saint-Pierre-La-Vieille

- Communes de Terre De Druance : Lassy, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Vigor-Des-Mézerets
- + Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-Et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Pont-Farcy, Saint-Aubin-Des-Bois, Sainte-Marie-Outre-L'eau

1.3 Orientation des usagers

Les usagers sont orientés vers la PASS par les partenaires suivants :



La majorité des personnes accueillies est orientée par des structures associatives et caritatives sans hébergement et par les structures d'hébergement, ce qui correspond notamment aux personnes hébergées en CADA/HUDA.

La prise de contact avec les associations au sein de la Maison des Solidarités notamment auprès des Restos du Cœur a également permis l'orientation vers la PASS par leur biais.

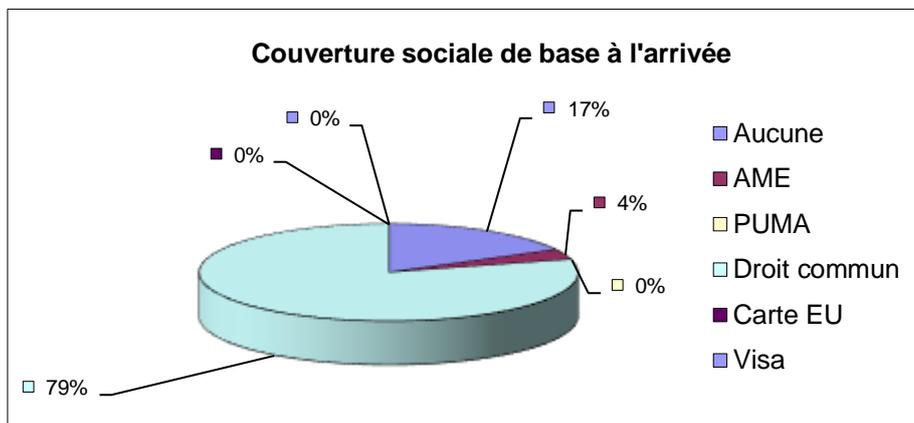
Elles sont également nombreuses à venir d'elles-mêmes ou à la demande de leur entourage.

Les services du Conseil Départemental ainsi que les services de la ville contribuent également de façon importante aux orientations vers la PASS.

Les structures qui orientent restent hétérogènes, probablement en lien avec la poursuite du travail de présentation de la PASS mené auprès des partenaires.

2 - Situation au regard de la couverture sociale

2.1 Couverture de base

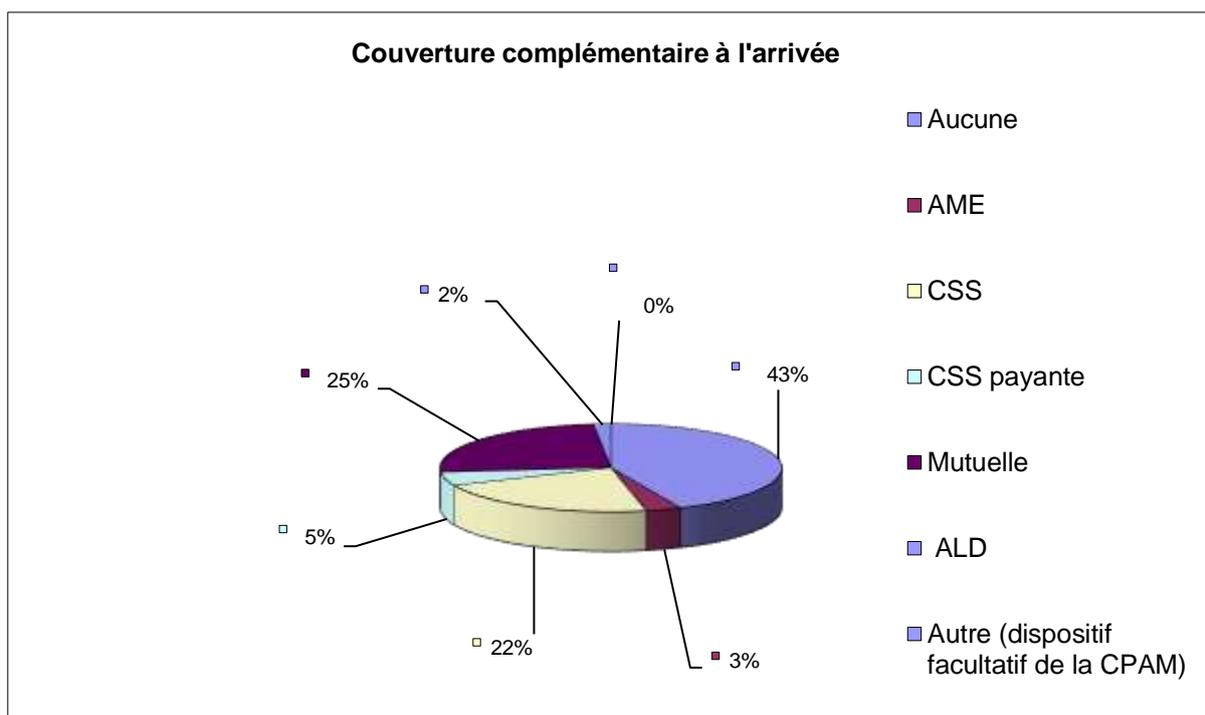


La majorité de la file active relève du droit commun quant à la couverture maladie de base.

L'autre partie ne bénéficie d'aucune couverture de base correspondant principalement aux personnes en demande d'asile relevant du CADA/HUDA.

Il y a également un petit nombre de personnes (2) relevant de l'AME.

2.2 Couverture complémentaire



Presque la moitié des personnes accueillies à la PASS n'avait pas de couverture complémentaire au début de leur prise en charge.

En effet, toutes les personnes en demande d'asile sont prises en charge à la PASS dans l'attente de l'ouverture de leurs droits, ce qui correspond à une partie non négligeable de notre file active.

Ceci correspond également aux personnes n'ayant pas renouvelé leur demande de CSS. Elles ont donc été accompagnées dans la réalisation de cette démarche.

Plus de la moitié de la file active avait soit une mutuelle soit un droit à la CSS payante ou non payante.

Très peu de nos suivis bénéficiaient de l'AME à leur arrivée, tout comme ceux bénéficiant d'une ALD. Cependant, avec du recul, nous nous apercevons que nous n'avons pas répertorié ni coté suffisamment les bénéficiaires d'ALD. Ceci est donc un point sur lequel nous devons être plus vigilantes.

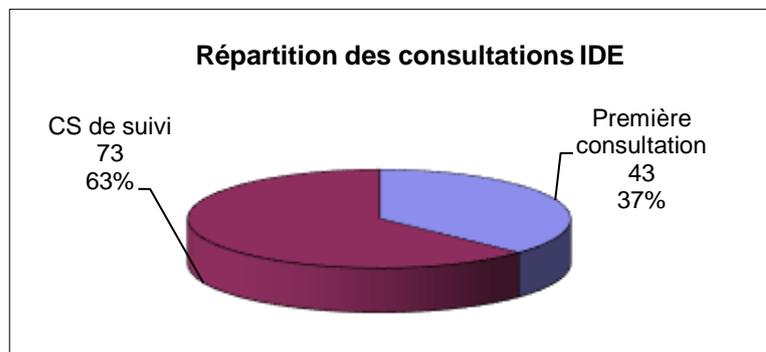
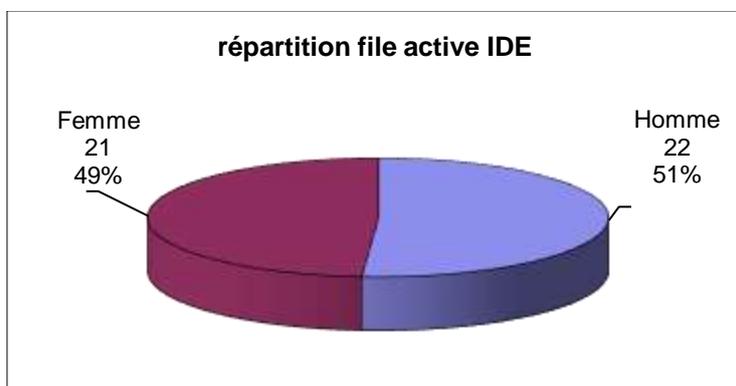
II - Prises en charge au sein de la PASS

1 - Activités de soins

1.2 Activité paramédicale IDE

L'infirmière référente de la PASS, Mme LECOFFRE Marie, intervient depuis Octobre 2018.

1.1.1. File active/consultations



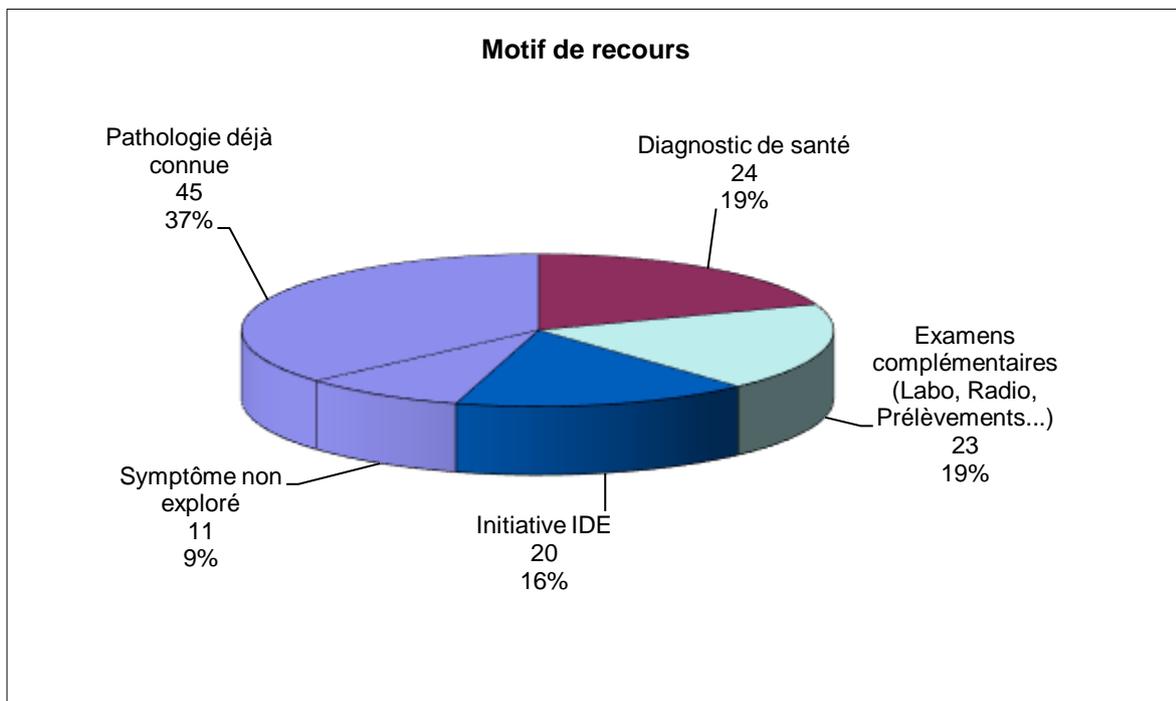
La file active de l'infirmière pour 2020 est de 43 patients suivis dont 36 nouveaux (supérieur à l'année 2019).

La file active de l'infirmière est représentée par autant d'hommes que de femmes.

Le nombre d'entretiens réalisé est de 116 (supérieur à 2019).

L'IDE a assuré 43 premières consultations et 73 consultations de suivi.

1.1.2. Motifs de recours



Les motifs de recours sont diversifiés.

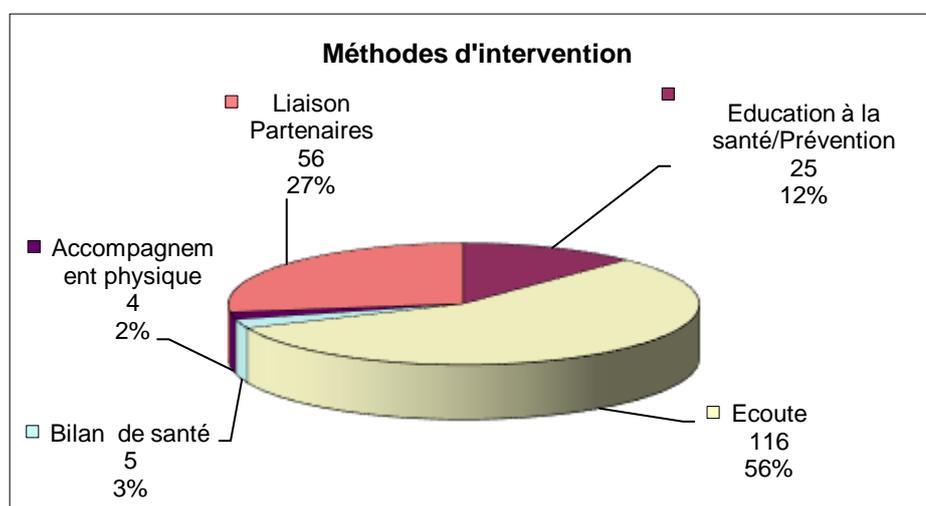
Les usagers accueillis peuvent être atteints de pathologies chroniques, de troubles psychologiques, d'addictions. 37 % d'entre eux ont une pathologie déjà connue.

L'accompagnement des personnes en demande d'asile a nécessité une prise en charge spécifique liée aux recommandations de l'ARS. Il apparaît donc un nombre relativement important d'orientation vers le service de radiologie notamment pour des radios pulmonaires dans le cadre du dépistage de la tuberculose ainsi que vers le laboratoire dans le cadre du dépistage des IST.

Certains usagers n'ont pas de suivi médical régulier car ils ont des difficultés à s'organiser dans leurs démarches vers les soins (19 % ont besoin d'un bilan de santé). Ils ont donc besoin d'être orientés vers les partenaires.

Certaines prises en charge restent peu développées du fait d'un accès difficile aux professionnels de santé sur le secteur tel que l'accès aux soins dentaires par exemple. Cependant, en ce qui concerne 2020, nous avons réussi à couvrir les besoins et à orienter vers les spécialistes.

1.1.3. Méthodes d'intervention



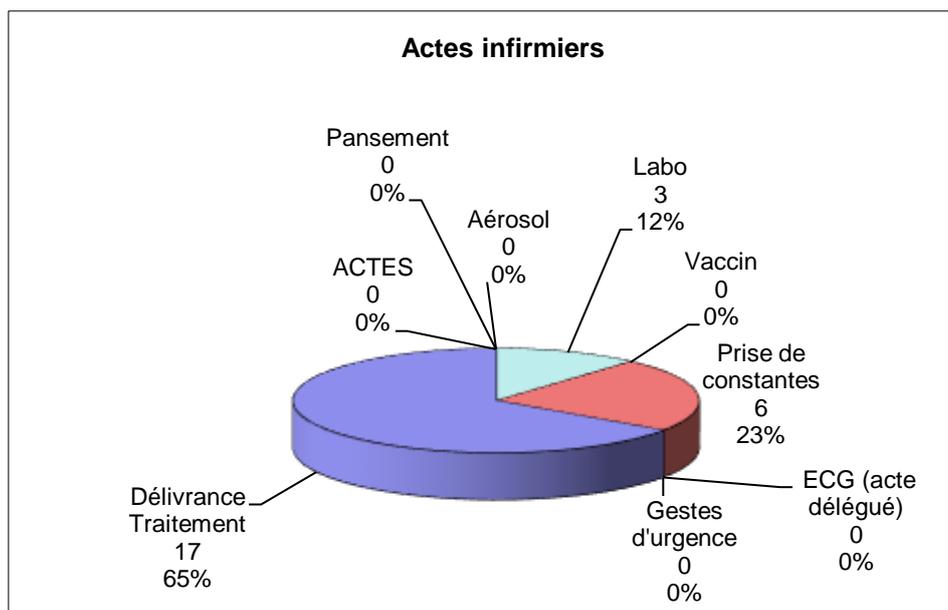
Les entretiens peuvent être longs car les situations sont complexes. Il est important de créer une relation de confiance avec les usagers. Par conséquent, l'écoute active est utile pour mener à bien l'entretien et représente forcément un temps important dans les prises en charge.

Un diagnostic infirmier est réalisé à chaque 1^{er} entretien afin d'évaluer les besoins, les ressources dont disposent les personnes et ainsi mettre en place des actions adaptées à la prise en charge.

Suite au 1^{er} entretien, la personne est orientée vers les professionnels de la PASS (infirmier, assistante sociale, médecin), vers les partenaires internes du centre hospitalier et/ou vers les partenaires externes. L'accompagnement vers la prise de RDV médicaux peut être proposé mais l'objectif principal est un retour à l'autonomie.

L'infirmière de la PASS, également formée en éducation thérapeutique, tient une posture éducative. Elle est amenée à faire de la prévention et à répondre à des besoins éducatifs précis mais de manière ponctuelle (ex : l'intérêt de prendre son traitement de manière observant notamment quand nous le délivrons). Si la personne reçue souhaite intégrer un programme d'éducation thérapeutique, l'infirmière va l'orienter vers le plateau d'éducation thérapeutique du centre hospitalier. Cependant, nous pouvons constater que pour le public de la PASS, leurs difficultés diverses (mobilité, barrière de la langue, capacité de compréhension, assiduité pour une série de rdv...) peuvent les empêcher de cheminer vers ce type de prise en charge.

1.1.4. Actes infirmiers

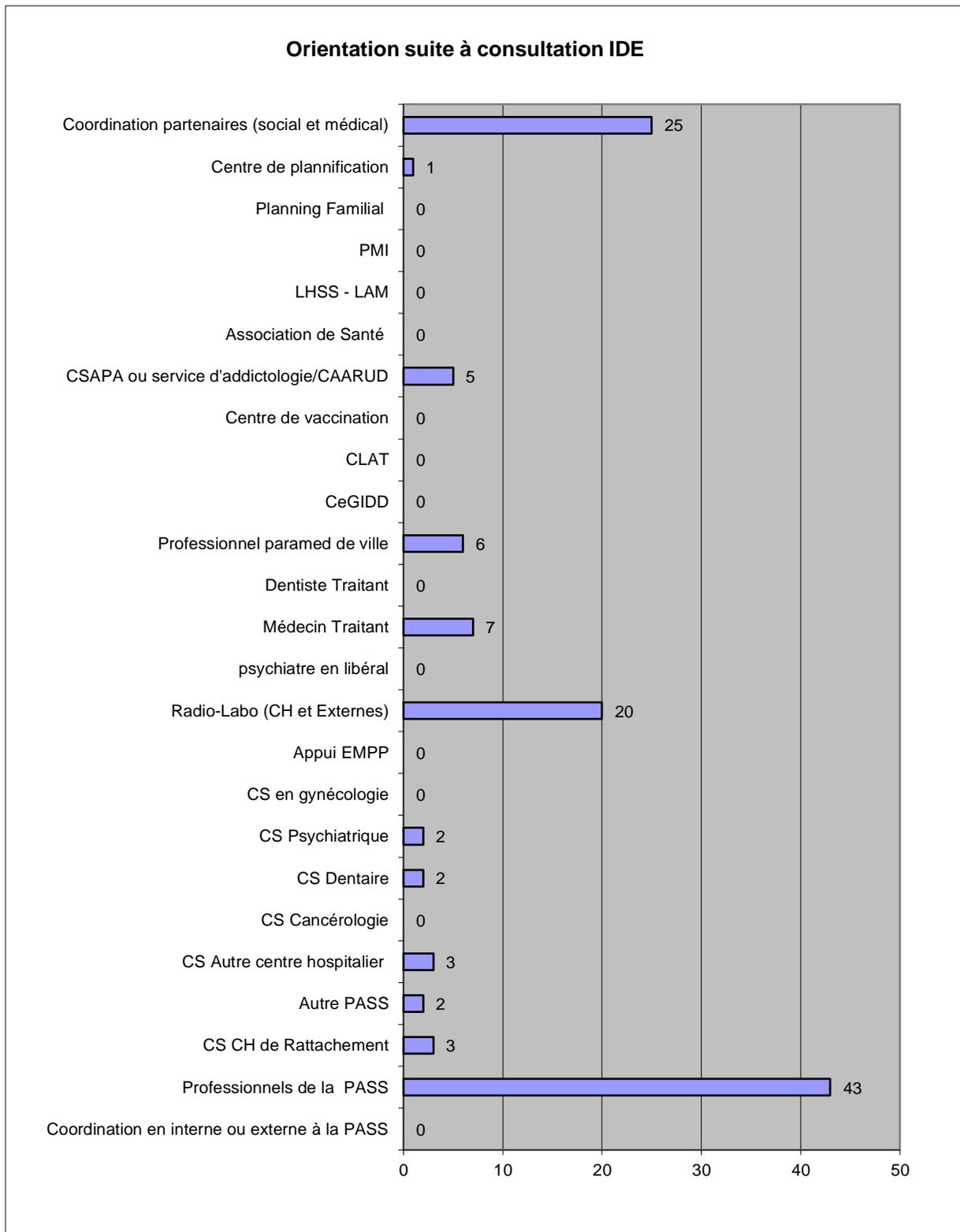


La PASS assure l'accès aux traitements prescrits par le biais de la pharmacie du centre hospitalier dans l'attente de l'ouverture des droits (17 délivrances par l'IDE pour 2020). Le prescripteur est principalement le médecin coordonnateur de la PASS. Nous travaillons également en collaboration pour certaines prises en charge complexes avec le médecin du CSAPA. Il arrive aussi plus rarement de délivrer des traitements prescrits par les médecins libéraux et psychiatres de l'EPSM.

L'infirmière peut être amenée à prendre les constantes tels que la température, la tension artérielle, saturation en oxygène, fréquence cardiaque.

En ce qui concerne les examens biologiques, nous privilégions les orientations vers le laboratoire de ville.

1.1.5. Orientations du patient



Afin d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches, l'infirmière de la PASS a effectué différentes orientations :

- 43 fois vers l'assistante sociale ou médecin référent de la PASS
- 25 fois vers des partenaires externes médico-sociaux tels que l'ophtalmologue, ambulancier ou encore vers un service contentieux
- 20 fois vers le laboratoire de ville et le plateau de radiologie attaché au centre hospitalier
- 7 fois vers un médecin traitant

- 6 fois vers un professionnel paramédical de ville tels que les pharmaciens et infirmiers
- 5 fois vers un service d'addictologie
- Elle a également orienté vers les dentistes, les services de santé mentale, centre de planification, secrétariat de la clinique et les spécialités rattachées à l'hôpital de Vire (cardiologue, gastro-entérologue, plateaux d'éducation thérapeutique, Centre Périnatal de Proximité).

1.2. Activité médicale

L'équipe de la PASS de Vire comprend un médecin coordonnateur depuis novembre 2017.

Une réunion pluridisciplinaire (Médecin/IDE/ASS) est organisée tous les jeudis afin de faire le point sur l'organisation du service et afin d'évaluer les situations en cours.

Le médecin intervient sur les situations complexes. Un diagnostic médical est réalisé à la demande de l'infirmière et/ou de l'assistante sociale de la PASS.

La file active du médecin référent est de 13 personnes dont 12 nouvelles.

Elle a réalisé 47 consultations.

Elle a prescrit 31 traitements, 4 bilans biologiques et 8 examens complémentaires dont 6 radiographies.

Depuis courant 2020, le médecin voit systématiquement les personnes en demande d'asile hébergées en CADA ou HUDA afin de faire un bilan de santé et d'assurer la réalisation des examens de dépistage préconisés.

2- Activité sociale

Mme QUERUEL Sonia, assistante sociale référente de la PASS, est arrivée sur le poste de la PASS en mai 2019.

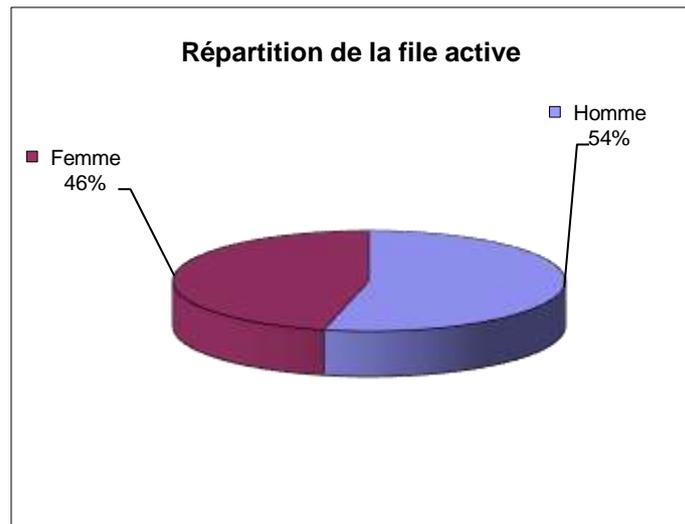
2.1. Activité de l'assistante de service social

2.1.1. File active/interventions

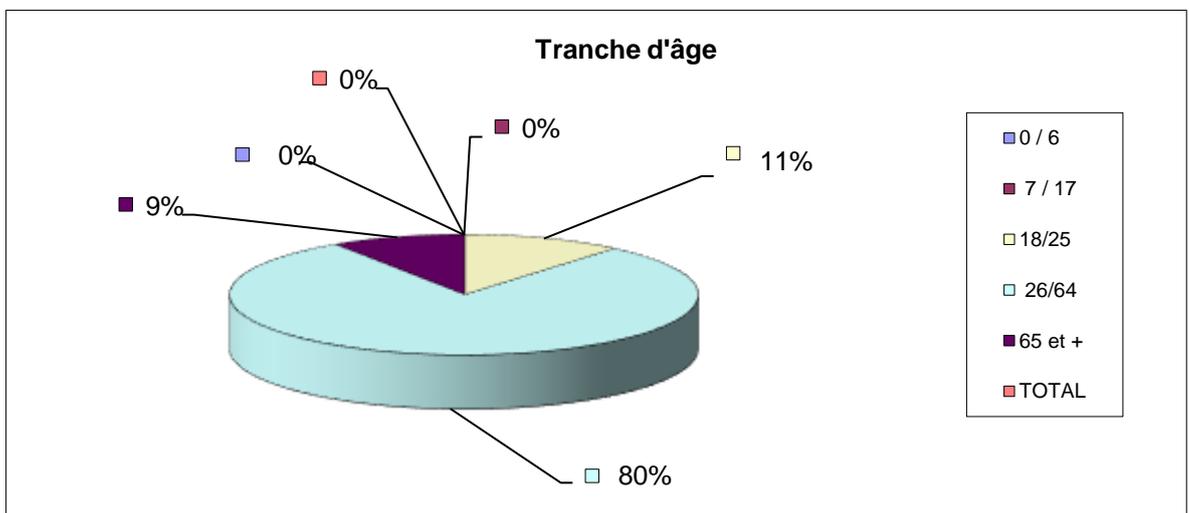
La file active de l'assistante sociale pour 2020 est de 54 patients suivis dont 46 nouveaux.

Le nombre d'entretiens réalisé est de 199 (plus important qu'en 2019) malgré une file active moindre.

2.1.2. Profil du public



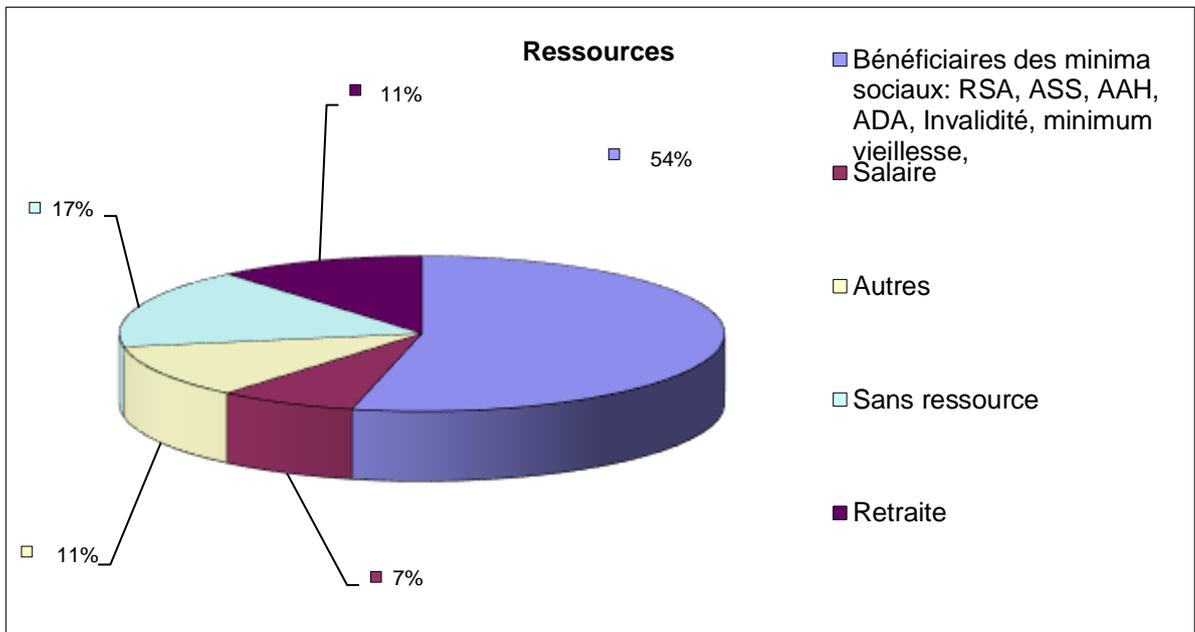
La file active de l'assistante sociale est représentée par un peu plus d'hommes que de femmes (comme en 2019).



La majorité des personnes accompagnées par l'assistante sociale a entre 26 et 64 ans, suivi ensuite de quelques personnes qui ont entre 18 et 25 ans et quelques personnes de 65 ans et plus.

La moyenne d'âge reste donc assez hétérogène, ce qui correspond à la moyenne d'âge de la file active globale.

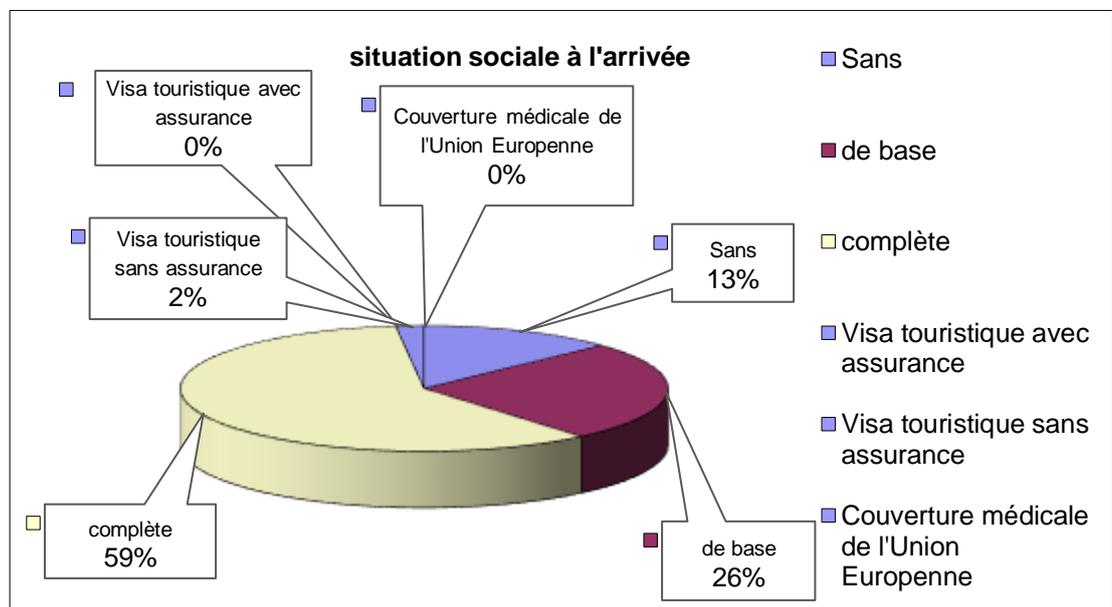
La quasi-totalité de la population accueillie est domiciliée dans le département du Calvados. Seules 3 personnes sont domiciliées dans la Manche et une dans l'Orne.



La population accompagnée par l'assistante sociale est majoritairement bénéficiaire des minima sociaux et quelques-unes sont sans ressources.

Seulement 7% des personnes accompagnées perçoivent un salaire alors que la majorité relève, du fait de leur âge, de la catégorie active.

Une petite entité perçoit une retraite, ce qui correspond majoritairement aux personnes de plus de 65 ans (petite représentation dans la file-active).

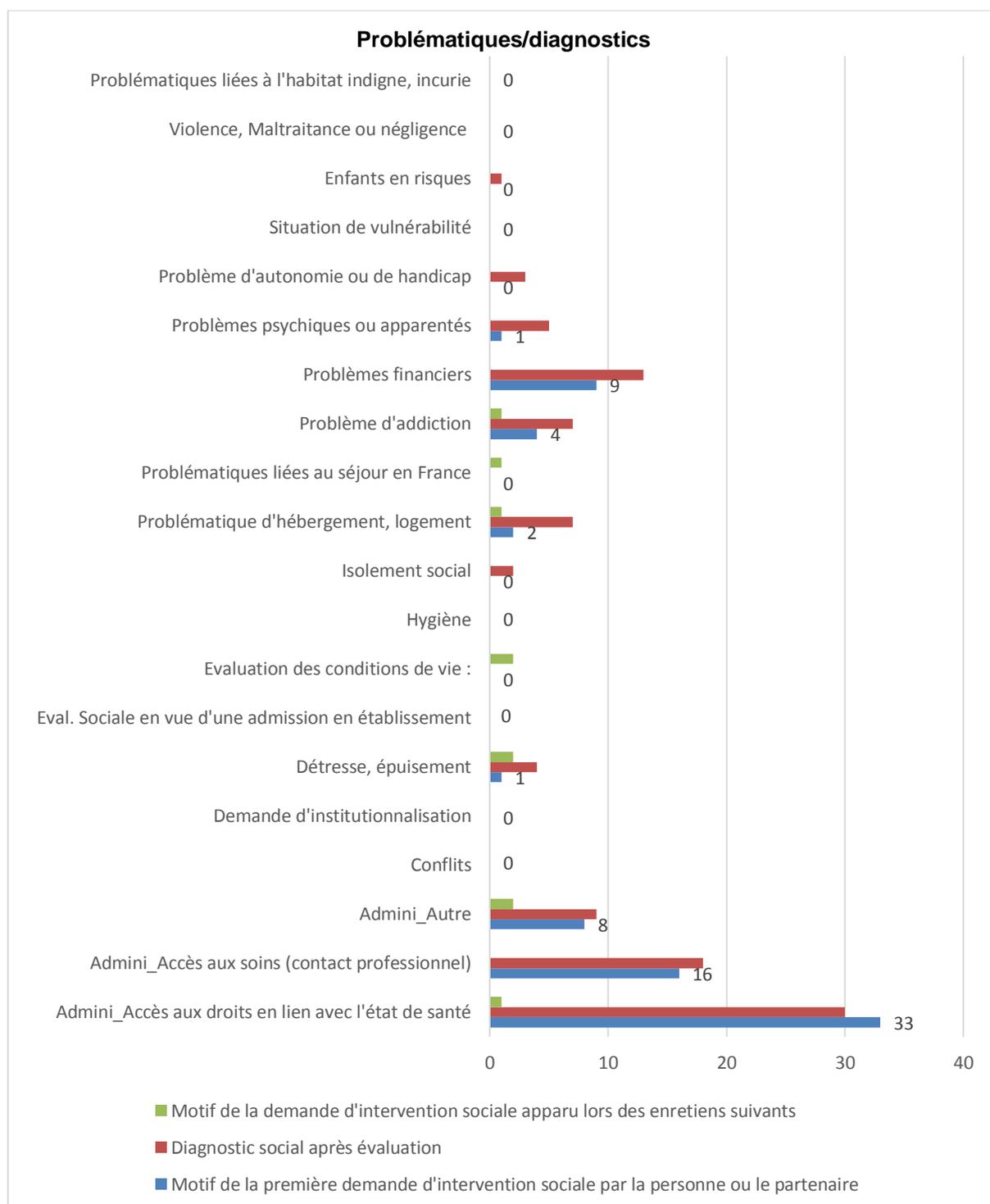


La majorité des personnes (32 personnes) reçues par l'assistante sociale bénéficie d'une couverture sociale complète à leur arrivée.

14 personnes ont seulement une couverture de base et 7 personnes n'en ont aucune.

1 seule personne avec visa touristique a été prise en charge par la PASS en 2020.

2.1.3. Motifs de sollicitation et évaluation



Le 1^{er} motif de sollicitation de l'assistante sociale concerne l'accès aux droits en lien avec l'état de santé, suivi ensuite de l'accès aux soins et de problèmes financiers.

L'évaluation de l'assistante sociale permet également de mettre en avant diverses problématiques telles que les problématiques d'addiction, de souffrances psychiques et de handicap, ou encore des problématiques liées au logement. D'autres difficultés administratives apparaissent également lors des entretiens.

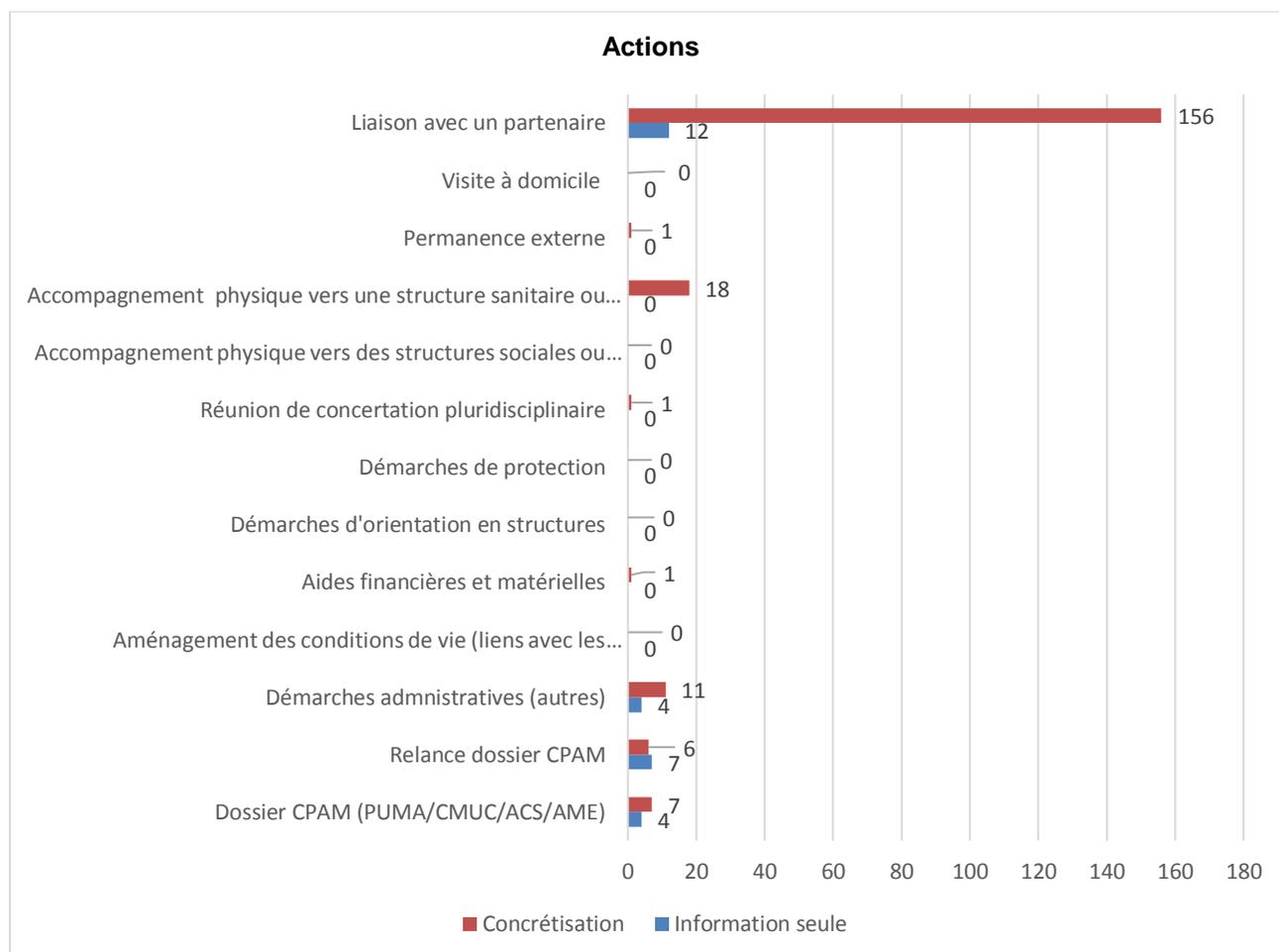
Globalement, plusieurs problématiques sont identifiées dans la prise en charge des situations relevant de la PASS.

Ceci permet de travailler sur le lien entre ces différentes problématiques auprès des usagers et ainsi d'assurer une prise en charge globale de leur situation.

Certaines personnes sont déjà accompagnées par des partenaires extérieurs : l'assistante sociale de la PASS assure donc le lien avec ces différents partenaires afin de coordonner les actions.

Pour les personnes qui ne bénéficient pas d'autres interventions, l'assistante sociale assure donc un relai vers les partenaires extérieurs afin d'assurer la continuité de l'accompagnement proposé et de permettre un accès vers le droit commun.

2.1.4. Mode d'action



Les actions menées par l'assistante sociale sont relativement diversifiées mais la plus grande de ses missions est d'assurer la liaison avec les partenaires que ce soit en amont d'une prise en charge ou en relais de ses interventions. L'objectif principal de la PASS étant de coordonner le parcours de soins des personnes les plus vulnérables, il est effectivement important d'assurer le lien avec les partenaires de différents secteurs d'intervention afin d'apporter une prise en charge globale aux usagers.

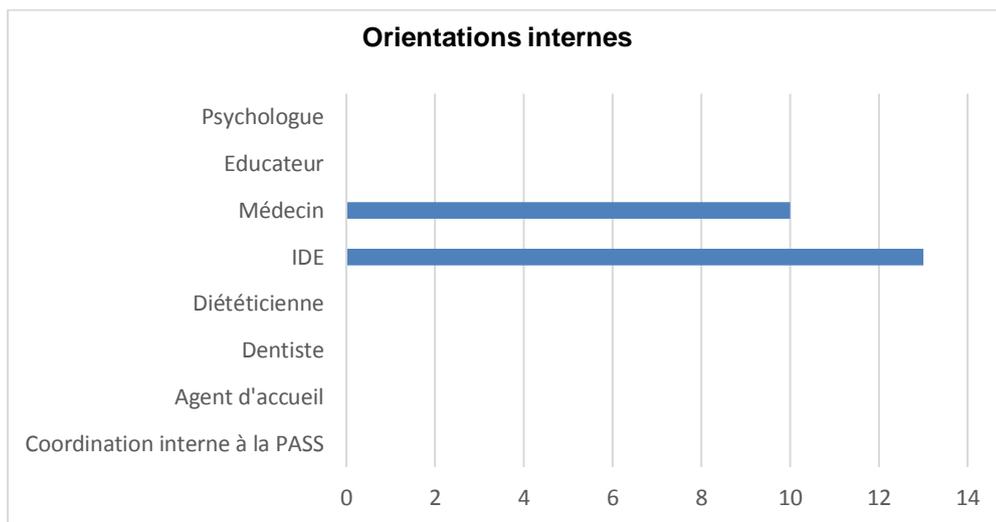
Apparaissent plusieurs accompagnements physiques qui correspondent principalement à des accompagnements vers la pharmacie du Centre Hospitalier afin de faire des délivrances de traitement lorsque l'IDE de la PASS n'est pas présente.

Les démarches administratives notamment celles auprès de la CPAM représentent également une part relativement importante de l'activité de l'assistante sociale, ce qui correspond évidemment à la problématique majoritairement rencontrée.

Les conditions organisationnelles actuelles ne permettent pas d'effectuer de visites à domicile ou d'accompagnements physiques extérieurs à l'hôpital. Cependant, nous pouvons constater que pour la prise en charge de certaines situations, il serait nécessaire de pouvoir proposer ce type de service (problème de mobilité, réticences à venir sur le Centre Hospitalier notamment en lien avec le contexte sanitaire...).

Au vu du contexte sanitaire, les permanences extérieures menées auprès de la maison des solidarités n'ont malheureusement pas pu être maintenues.

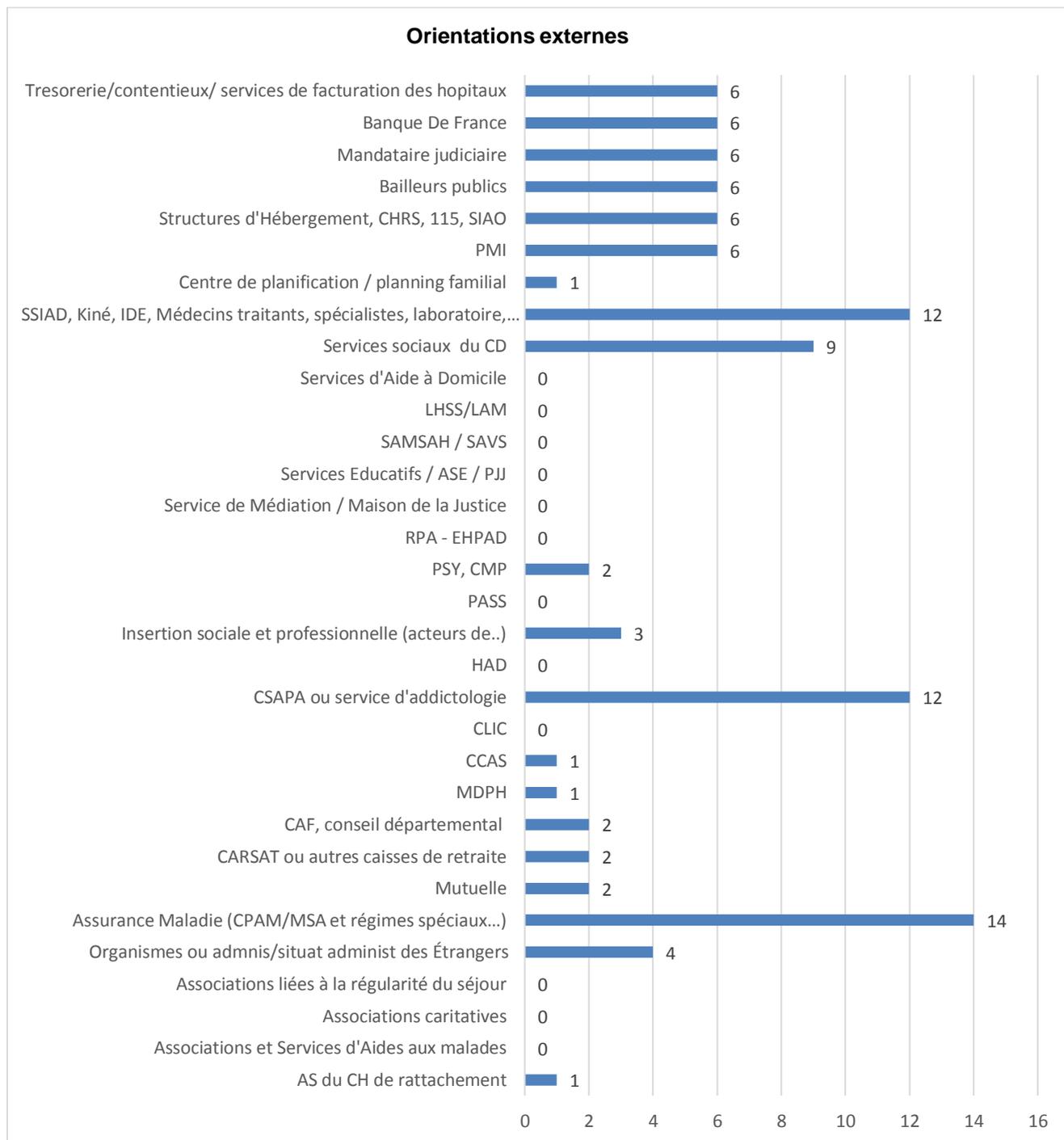
2.1.5. Relais et orientations



La majorité des relais internes effectués par l'assistante sociale a été vers l'infirmière de la PASS. Plusieurs orientations ont également été faites vers le médecin de la PASS.

Les orientations vers le médecin se font le plus souvent par l'IDE.

Les orientations notées dans ce schéma représentent les orientations faites lorsque l'ASS réalise seule les entretiens. En effet, majoritairement, les 1ers entretiens se font en binôme et les orientations en découlent à ce moment-là.



Le partenaire principal de l'assistante sociale est l'assurance maladie (quelque soit le régime mais majoritairement CPAM) en lien avec le 1^{er} motif de son intervention.

Le champ d'intervention partenarial de l'assistante sociale reste très diversifié en fonction des problématiques rencontrées (partenaires sociaux, associatifs, administratifs, juridiques...).

Dans l'ensemble, on observe une augmentation du nombre d'orientations externes ainsi qu'une diversité plus importante que l'année précédente ce qui peut être mis en lien avec la diversité plus importante du public rencontré. Ceci peut également être lié au fait que la PASS est davantage identifiée par les partenaires du secteur.

L'important afin d'assurer un accompagnement global de l'utilisateur adapté à sa situation est d'avoir une connaissance mutuelle des partenaires présents sur le secteur d'intervention.

III – Projets et actions réalisés en 2020

Projets maintenus :

- Présentation de la PASS auprès des professionnels des urgences de l'hôpital de VIRE
- Rencontre avec les responsables de la gestion clientèle et de la facturation « Mme PLESSARD, Mme GAUQUELIN et M. MOCQUE »
- Participation à une réunion organisée par le CCAS, concernant l'intermédiation locative et l'hébergement d'urgence
- Réalisation d'une action auprès de personnes accompagnées par l'ETAPE dans le cadre de la réinsertion professionnelle (outil utilisé : power point)
- Participation au comité de suivi de la maison des solidarités
- Rencontres avec Mme TRANCHANT
- Aller à la rencontre des cabinets médicaux et des pharmacies de la ville de VIRE, diffusion de la plaquette de la PASS et présentation du fonctionnement, rôle et mission de la PASS
- Participation à la réunion des PASS/CLAT/CEGIDD/centre de vaccination
- Rencontre avec le CADA/HUDA, présentation rôle et missions de chacun
- Entretien téléphonique avec M. PICOT du dispositif FAAR

Nous avons travaillé sur la réorganisation des dossiers patients pour une meilleure fonctionnalité.

Nous avons réalisé des comptes rendus suite à chaque réunion.

Nous avons également rédigé le rapport d'activité 2019.

Pendant l'année 2019, nous avons rencontré des partenaires et avons mis en place des projets communs. Cependant, du fait du contexte sanitaire, nous avons dû annuler les actions programmées en 2020. De plus, l'assistante sociale et l'infirmière ont davantage été sollicitées dans les services d'hospitalisation, nous avons donc reporté certains travaux prévus, tels que :

- La mise en place d'une action auprès de Rivière et Bocage
- Les permanences au sein de la Maison des Solidarités
- Le renouvellement d'une action auprès de la Mission Locale
- Le travail de réflexion et de modification de la fiche liaison PASS/ urgences
- La finalisation des conventions partenariales
- Le renouvellement de l'action du mois sans tabac

- L'organisation du COPIL (power point réalisé et transmis à Mme TRANCHANT)

Il est à noter que nous n'avons pas pu avoir accès à de nouveaux locaux plus adaptés afin de différencier le bureau des consultations sanitaires de celui des rdv sociaux.

IV – Projets et objectifs pour 2021

Pour 2021, si le contexte sanitaire le permet l'équipe de la PASS a pour objectif de renouveler différentes actions suspendues en 2020 et de continuer les travaux qui ont été mis en attente depuis la pandémie.

- Réaliser le bilan d'activité 2020
- Travailler sur la fiche liaison PASS/urgences
- Préparer et organiser le COPIL
- Participer aux journées régionales des PASS
- Finaliser les conventions avec les partenaires concernés
- Mettre en place une action auprès de l'ETAPE
- Renouveler l'action auprès de la Mission Locale
- Renouveler l'action du mois sans tabac
- Mettre en place une action auprès de Rivière et Bocage
- Evaluer l'ensemble des projets réalisés afin d'apporter des réajustements si nécessaires.
- Bénéficier de locaux adaptés afin de différencier le bureau de la PASS de celui de l'assistante sociale

V – Conclusion

En 2020, compte-tenu du contexte sanitaire, l'organisation de la PASS a dû être réadaptée.

Lors du 1^{er} confinement de mars à mai 2020, les permanences ont été maintenues uniquement par téléphone.

La PASS a aussi eu pour mission de maintenir le lien avec les partenaires en les tenant informés régulièrement des nouvelles dispositions en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

En dehors de cette période, les permanences ont été maintenues mais les accompagnements ont été initiés principalement à la suite de prise de rdv.

Les structures partenariales ayant également dû se réorganiser, nous avons pu constater une diminution des orientations vers la PASS.

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire et l'obligation d'annuler certains projets, la dynamique mise en place en 2019 par la nouvelle équipe a pu être maintenue.

De manière globale, le constat de 2019 concernant l'évolution du public accueilli (plus de diversité sur le profil et les problématiques) se confirme en 2020.

A ce jour, l'équipe poursuit le travail mené nécessaire au bon fonctionnement de la PASS.

ANNEXES